

RSE

CONCRÉTISATION DE LA DÉMARCHE

Après avoir affirmé, en 2024, sa volonté de consolider sa démarche en matière de RSE, le CFPTS, toujours accompagné par Ipama sur ce chemin, a passé la vitesse supérieure en 2025. Revue des objectifs et des actions menées.

L'engagement de la responsabilité
Afin de structurer sa démarche RSE, le CFPTS s'est donné pour objectif d'obtenir le label Engagé RSE proposé par Afnor Certification, d'ici la fin de l'année 2026. Sur le point du modèle économique et de la gouvernance, le centre dispose d'un atout structurel, lié à sa nature et à son mode de fonctionnement : une structure associative à but non lucratif, appartenant au champ de l'économie sociale et solidaire, et au service de la profession et des professionnels. Fin 2025, afin de renforcer encore cet aspect, les administrateurs de l'association ont pris la décision de modifier ses statuts pour y introduire explicitement la notion de respect des objectifs de développement durable.

Un travail collectif
Pour poser les bases de la réflexion et du travail à mener, le centre a veillé à impliquer l'ensemble de l'organisation de façon collégiale. Au quotidien, l'insertion systématique de points RSE lors des réunions de service et du comité de direction répond à l'objectif de faire de ce sujet un incontournable de tous les processus de prise de décision. Cette approche permet de s'assurer de l'appropriation des enjeux par les salariés dans le cadre de leurs fonctions respectives, une condition que le centre juge indispensable pour la réussite de la démarche.

Ce sont par ailleurs plusieurs ateliers et séminaires collectifs, réunissant membres du comité de direction, salariés de différents services et intervenants extérieurs qui ont été organisés tout au long de l'année 2025, sur des sujets bien identifiés.

Le premier, dès le mois de janvier, a consisté en une réunion de lancement, avec la présentation par Ipama des différentes étapes du projet. Puis, en avril, un « comité RSE élargi », rassemblant les membres du comité de direction et d'autres salariés selon leur fonction ou sur la base du volontariat, a travaillé sur l'identification et la caractérisation des parties prenantes liées au CFPTS. De l'Afdas aux apprenants en passant par les formateurs, les entreprises de spectacle (théâtres, salles de concert, prestataires événementiel, parcs de loisirs), le ministère de la Culture ou les collectivités locales, elles sont aussi nombreuses que variées dans leurs formes, leur poids sur les décisions du centre ou leur intérêt dans son bon fonctionnement. Chacune à leur niveau, elles peuvent influencer ou être influencées, et constituent un levier majeur de transformation.

Dans l'année, ce sont par ailleurs deux séminaires impliquant une large partie des

équipes qui ont été organisés, l'un consacré à la définition des enjeux de la RSE pour le CFPTS et le second à la détermination d'un plan d'action pour les prendre en compte. Ce travail a permis de définir les trois axes majeurs de développement adaptés aux particularités du centre, qui constituent sa feuille de route pour les années à venir.

Des axes bien identifiés
Le premier axe, Pour une transmission responsable, concerne la mission première du centre : former, informer, sensibiliser, et proposer un lieu d'échanges et de débats au cœur de son réseau professionnel et de son territoire. C'est plus d'une quarantaine de modules de formations liés à la RSE que le CFPTS a organisés en 2025 (éco-conception des décors, transition écologique dans le spectacle, fresques, handicap et inclusion, lutte contre les VHSS, management responsable...). Au sein même des formations, cette démarche passe également par la mise en place du réemploi des productions de certains stages dans le cadre d'autres formations (notamment de la menuiserie vers les ateliers d'accessoires). L'inclusion de ces thèmes au sein des Nocturnales du CFPTS, ou encore la participation à l'écosystème de la RSE (adhésion au



réseau Arviva, participation de l'équipe à des conférences sur ces sujets, partenariats avec l'UDS, FaraBello ou les Augures) sont aussi des réponses à ces exigences. Notons également les liens constants que le CFPTS entretient avec son territoire : dialogue permanent et constructif avec la Région Île-de-France, partenariat plus local avec La Fonderie de l'Image dans le cadre des Pucés de l'Illu, et jusqu'à des actions plus ponctuelles, comme, en novembre dernier, l'accueil d'une classe de 3^e Prépa-métiers de Bagnolet pour visiter le centre et faire découvrir les techniques du spectacle.

Le deuxième axe, Vers des conditions de travail améliorées, rappelle que la RSE est également tournée vers l'intérieur des structures, qu'il s'agisse de dialogue social (reprise des négociations autour de l'accord entreprise), d'inclusion (mise en place de réunions mensuelles sur le sujet du handicap, aménagement d'un espace de repos pour les apprenants le nécessitant), ou encore de prévention des risques professionnels (achat de sièges ergonomiques et de bureaux assis-debout, installation de distributeurs de protections périodiques dans les sanitaires).

Enfin, le troisième axe, Au cœur de l'effort environnemental collectif, replace l'action du CFPTS dans un mouvement plus large de maîtrise des consommations et de promotion d'une économie circulaire. C'est sur cet aspect que le CFPTS aura le plus à construire dans les années à venir, même si quelques actions ponctuelles ont déjà été menées concernant le matériel informatique (achat de micro-tours reconditionnées, don de matériel à des associations), mais aussi plus généralement (acquisition d'une nouvelle machine à café à grains entretenue par une entreprise certifiée B-Corp, objets publicitaires plus responsables, don d'accessoires à un hôpital pour enfants).

↑ Séminaire plan d'action RSE réunissant permanents et formateurs en octobre 2025

Les 3 axes prioritaires du CFPTS :

POUR UNE TRANSMISSION RESPONSABLE

VERS DES CONDITIONS DE TRAVAIL AMÉLIORÉES

AU CŒUR DE L'EFFORT ENVIRONNEMENTAL COLLECTIF